



Version du 09/01/2026

Programme de formation

Formation CSSCT Renouvellement



GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE
SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>



Catégorie et but

La catégorie prévue à l'article L.6313-1 est : Action de formation

Cette action a pour but (article L.6313-3) : De favoriser l'adaptation des travailleurs à leur poste de travail, à l'évolution des emplois ainsi que leur maintien dans l'emploi et de participer au développement de leurs compétences en lien ou non avec leur poste de travail.

OBJECTIF :

Actualiser ses connaissances sur le fonctionnement du Commission de Santé Sécurité et des Conditions de Travail (CSSCT) Prendre du recul sur son mandat et optimiser ses pratiques

Approfondir les thématiques particulières intéressant les participants Actualiser ses connaissances.

Savoir prendre du recul sur son mandat, analyser ses actions pour définir les axes d'amélioration. Être en mesure de répondre aux questions posées dans le domaine de la SSCT.

Approfondir les thématiques intéressant les participants (questionnaires envoyés aux participants et remis à C.GUEGUEN-FORMATION avant le début de la formation, afin de connaître le positionnement du CSE dans l'entreprise)

Modalité Pédagogique

Méthodes pédagogiques : Études de marchés, études de cas clients, mise en situation sur des cas pratiques sur la situation du client.

Outils pédagogiques : Logiciel / Guide PDF / Plateforme LUDO-TECH, Facebook.

Supports pédagogiques : Livret digital téléchargeable sur le Site pour chaque stagiaire.

Accessibilité : Merci de nous contacter pour toute demande d'aménagement spécifique pour personnes en situation d'handicap. Nous nous efforcerons de répondre au mieux à votre besoin.

Lieux: Interne ou Intra.

Prérequis: Être nommé par les membres CSE ayant déjà accompli un mandat de 4 ans

Public concerné : Membres des CSE des entreprises d'au moins 300 salariés

Niveau exigé : Débutant.

Formateur : IPRP

Tarif: Sur demande de devis.

Modalités et délais d'accès :

L'inscription est réputée acquise lorsque la convention a bien été signée.

Les délais d'accès à l'action sont : 15 jours+.

Durée:

GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE
SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>



35 heures sur 5 jours (3+2 ou 2+3 ou 5)

Horaire : 09H00 à 12H30 / 13h30 à 17h00

Validation des acquis :

Les acquis sont évalués en continu et en fin de formation via un QCM, afin de pouvoir délivrer une attestation de formation

Un questionnaire à 3 mois sera proposé pour mesurer les acquis et leur pérennité.

Qualité du ou des formateurs :

La formation est assurée par un IPRP ou formateur expert en prévention des risques professionnels. Chaque formateur dispose d'une expérience importante dans les domaines qui lui sont attribués, d'une excellente maîtrise de la formation des adultes, de contenus pédagogiques de qualité, qui seront remis aux participants et des habilitations lui permettant d'intervenir légalement.

Organisation et suivi de la formation :

Le suivi de l'exécution de l'action se fait à l'aide de feuilles de présence émargées par les stagiaires. Elles sont signées par demi-journée par les stagiaires et le formateur, l'objectif étant de justifier la réalisation totale de la formation.

Attestation et documentation de la formation :

Attestation individuelle ; Certificat de réalisation

Livret synthétique sur les missions et le fonctionnement SSCT

Moyen pédagogique :

- TUTOPREV
- Exposé
- Exercices
- Etudes de cas
- Mises en situation

1) Avant la formation

Questionnaire de positionnement pour identifier ses propres axes de progrès

GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE
SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>



Programme :

1 ère Journée

Un rappel de la législation le rôle, le fonctionnement et les attributions du comité social et économique (CSE) concernant sa mission en santé, sécurité et conditions de travail

Le fonctionnement du CSE

Le mandat

Le budget

La composition des réunions du CSE

Les réunions

Les moyens mis à disposition

Les acteurs externe, Inspection du travail, médecine du travail, MSA,

CARSAT, CRAMIF

Les formations au CSE

Recours à un expert COFRAC

Le délit d'entrave

L'alerte

Procédure d'alerte

Cadre juridique

Les attributions du CSE en SSCT

Dispositions particulières

Les missions du CSE

Rôle, organisation, prérogatives et fonctionnement du CSE en SSCT Les acteurs internes / Réfèrent harcèlement / externe

Rappel sur le cadre réglementaire :

L'information et la documentation de l'entreprise mis à disposition du CSE en SSCT

Le droit à l'information

Rapport / programme de prévention annuel Procès-verbal

Le registre du CSE

GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE
SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>



La fiche entreprise
Le rapport technique d'activité

Registres des accidents (bénins / graves / imminents),
Le PAPRIPACT, La BDESE
Mise en place de la CSSCT
Composition de la CSSCT Les missions et les moyens

Rappel sur le cadre légal

Echelles du cadre juridique et réglementaire Code du Travail, Code Pénal, Code civil,
Code de la sécurité sociale
L'environnement juridique et documentaire
Les recherches documentaires INRS, CARSAT, DREETS, MSA....
Le compte professionnel de prévention Présentation / Utilisation

2 éme Journée

Appréhender le champ d'application de la prévention interne et externe à l'entreprise

Les enjeux de la prévention
Conséquences des AT ou MP
➤ *Coût direct et coût indirect*
➤ *Taux de fréquence et taux de gravité*
Les responsabilités de l'employeur
Enjeux pénaux
Les maladies professionnelles ou à caractère professionnel
Définition : accident de travail / de trajet
Maladie professionnelle / à caractère professionnel TMS
Les 9 principes généraux de prévention

Reconnaître les risques professionnels et leurs facteurs

L'évaluation des risques (définition)
Notions de base : Danger / Dommage / Risque
Niveaux de prévention
Les 20 risques ED 840 INRS
Risques / Situations dangereuses
Les mesures de prévention
Les obligations du dirigeant dans l'entreprise
RPS
Exemples enquêtes RPS avec support
Facteurs de stress au travail

GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE
SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>



3 ème Journée

Participer à la démarche d'évaluation des risques et leurs facteurs

Le processus d'apparition du dommage

Mécanisme accidentel / chronique Identifications des facteurs risques

L'analyse des situations de travail

Mécanisme accidentel

Acteurs de prévention Les différents facteurs (physique, environnementaux, organisationnels, sociaux, psychologiques ...)

Méthodes projets appliquées à la SSCT

Connaître les documents à dispositions ou auxquels le CSE ou sa CSSCT contribue

Le plan de prévention

Les travaux dangereux nécessitant un plan de prévention

Protocole de sécurité

Plan général de coordination

Le Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels (DUERP)

Durée d'au moins 40ans (c. trav. art. L. 4121-3-1 nouveau, V, A)

La structure du Document Unique

4 ème journée

Mobiliser la CSSCT

Assurer l'inspection des lieux de travail

Inspection régulière

Création d'un rapport d'inspection

La communication

Sur l'analyse des situations de travail

Fiche remontée d'information

Diagnostic

Appréhender les différentes méthodes d'analyse des situations de travail

La méthode d'Ishikawa (diagramme de cause à effet)

ITAMAMI

5 M (Méthode, Matériel, Milieu, Matière, Management)

Les enquêtes accidents (A chaud)

Relever les faits objectifs Exercices de mises en pratiques

L'arbre des causes

Création de l'arbre des causes avec l'enquête d'accident

Pour construire l'arbre des causes on part de la conséquence ultime l'accident (les



lésions) et on remonte en se posant à chaque fois les questions :

- *qu'a-t-il fallu pour qu'il se passe cela ?*
- *était-ce nécessaire ?*
- *était-ce suffisant ?*

5 éme journée

- Mises en pratiques sur les postes de travaux
- Evaluation des risques dans l'entreprise
- Mise en place d'une inspection
- Travaux pratiques en entreprise
- Analyse AT ou MP
- L'approche de prévention
- Création ordre du jour afin de donner une suite à une inspection
- Evaluation de la formation

Evaluation : À l'issue de la formation (sous forme de QCM ou d'études de cas),

Attestation validation des acquis

Attestation de Fin de formation



Les moyens pédagogiques

1. Retours d'expériences en entreprise

- Identifier les succès et leurs conditions de réalisation
- Analyser les difficultés rencontrées par les participants dans l'exercice de leur mandat
- Dégager ainsi des solutions et des actions à mener après la formation
- Définir les attentes spécifiques des participants pour structurer la suite de la formation

Partage d'expériences : les bonnes pratiques dans l'exercice du mandat CSSCT

2. Actualiser ses connaissances et valider ses acquis

- Appréhender la montée en puissance du rôle du CSSCT
- Faire le point sur les évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles en santé-sécurité
- Identifier les obligations et les responsabilités de l'employeur en matière de santé et sécurité

3. Optimiser le fonctionnement du CSSCT au CSE

- Règles de fonctionnement du CSSCT au regard des derniers textes
- Mise en place actualisation d'un règlement intérieur
- S'inscrire dans la pratique du dialogue social sur les conditions de travail
- Travailler sur sa posture
- Dynamiser la relation interinstitutionnelle CSSCT CSE
- Dépasser le cadre légal du fonctionnement de la CSSCT afin de s'approprier le mandat sous tous ses aspects
- Perfectionner ses pratiques au regard de son secteur d'activité et du contexte de son entreprise

Brainstorming et partage de pratiques : comment améliorer le fonctionnement de la CSSCT et le positionnement de ses membres ?

GUEGUEN-FORMATION : GUEGUEN-FORMATION 46 route de Tonquédec 22300 PLOUBEZRE

SIRET 494 799 760 00025

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53220878422 auprès du préfet de région de BRETAGNE.

<https://www.cgueguen-formation.fr/> <https://www.facebook.com/formateur.cg22>



4. Être efficace dans ses missions de prévention

- Intégrer le rôle de la CSSCT dans les thématiques santé-sécurité : RPS, évolution des conditions de travail...
- Comprendre le rôle des différents acteurs de la prévention pour agir avec pertinence
- Comprendre les liens complexes entre le travail et l'humain et entre le travail prescrit et le travail réel
- Appréhender les conséquences en termes de santé physique et mentale et de sécurité au travail
- Participer efficacement à la prévention des risques professionnels
- Adapter ses interventions à son contexte et à son secteur d'activité
- Être impliqué dans la démarche d'évaluation des risques et l'élaboration du document unique (DUERP)
- Savoir utiliser les méthodes appropriées aux situations rencontrées : enquête, droit d'alerte, expertise...
-

Jeux de rôle : simuler des réunions du CSSCT

- Formation très opérationnelle avec des simulations de réunions CSSCT
 - Expérience et expertise de formateurs spécialistes du CSSCT apportant un double éclairage stratégique et pratique du mandat
 - Travaux sur les documents amenés par les participants (PV, règlement intérieur...)
- Formation à jour de l'actualité liée à la réforme sur le dialogue social